

# Un centre des arts de la scène et du cirque pour Chanteloup-les-Vignes



La restructuration de la zone actuellement occupée par le chapiteau de la Compagnie des contraires a commencé fin décembre. Une intervention qui marque le début d'un grand projet 2017 : la création d'un centre des arts scéniques et circassiens à Chanteloup-les-Vignes.

Dédié à la création et à la représentation artistique, le futur centre des arts scéniques et circassiens sera un équipement 100% municipal. Tourné vers toutes les disciplines liées au spectacle vivant, il ouvrira ses portes au théâtre, aux arts du cirque, à la musique ou encore à la danse. Conçu comme un espace complémentaire de la salle des fêtes, il servira de plateforme de lancement pour les créateurs du territoire. Il accueillera notamment de façon permanente, l'école de cirque et de création théâtrale de la Compagnie des Contraires dans le cadre d'un contrat de résidentialisation conclu entre la Ville et la Compagnie.

Offrant une nouvelle scène attractive, il sera bien évidemment mis au service de la programmation culturelle de la Ville. De nombreux événements figurant dans la plaquette annuelle pourront y être organisés : festival de théâtre, concert de jazz, soirée stand-up...

Grâce à une architecture innovante intégrant des volumes modulables, tout sera possible ! En clair, il ne s'agira pas d'une salle polyvalente de plus mais d'un lieu véritablement ajusté et dédié à chacune de ses utilisations.

La situation géographique de l'équipement en entrée de ville lui donnera par ailleurs une position stratégique, particulièrement repérable de l'extérieur. Ce projet sera de facto l'expression visible et publique de l'identité de la Ville de Chanteloup-les-Vignes, avec à la clé un rayonnement important en termes de notoriété.

Une qualité qui permet de remplir un double objectif :

- redynamiser la cohésion sociale et urbaine par la culture ;
- développer les arts de la scène à l'échelle du grand territoire (Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et Département des Yvelines).

La Communauté urbaine, le Département et l'Etat contribuent d'ailleurs en grande partie au financement du projet, dont le coût global avoisine les 800 000 euros.

## **Les enfants associés à la conception de l'équipement**

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) s'associe à la municipalité pour faire de ce projet celui tous les Chantelouvais ! Nos jeunes élus travaillent d'ores et déjà à la recherche d'une dénomination définitive pour la structure. Ils devraient proposer prochainement une « short-list » de noms qui vous sera soumise via notre site internet et notre page Facebook. Le CME participera également à la décoration de l'équipement, en racontant l'histoire de la ville à travers plusieurs éléments qui seront soudés sur la clôture définitive.



Infos pratiques

**Calendrier prévisionnel des travaux**

**Décembre 2016** : montage d'une partie de la clôture

**Mai 2017** : installation du chapiteau provisoire (qui accueillera les cours de cirque et de théâtre de la Compagnie des Contraires pendant toute la durée des travaux)

**Fin mai 2017** : démontage du chapiteau actuel

**Juin 2017** : Début des travaux du futur centre des arts et scéniques et circassiens

**2018** : Livraison de l'équipement